

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2021-138 ANNULE ET REMPLACE DC2021-123 SUITE A ERREUR MATERIELLE

Date de la convocation : 23/09/21
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 83
Conseillers représentés : 12

Le trente septembre deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 009 HERBAY Christelle , 011 PERTUS Xavier, 012 MANACH Christiane , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 NIZET Bénédicte , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 053 LORIN Dominique , 055 VERNEL Martine , 056 CHOAY Corinne , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 066 OUDIN Denis , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 071 MARCHAND Fabrice , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 078 RENAUX Thierry , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 010 CORNEILLE Jean-Pierre (à 026 LOBIDEL Alain) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 031 LALLEMENT Séverine (à 023 GENTY Jean Charles) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 054 VALET Bruno (à 051 RAGUET Philippe) , 109 DESGEORGES Marc (à 111 DUGARD Yann) , 112 FESTUOT Annie (à 121 RENOLLET Hubert) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude) , 117 LAMPSON Nadège (à 118 LEBON Christophe)

Secrétaire de séance : M. Dominique DUMANGE

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au Président de l'EPCI d'adresser aux maires des communes membres, tous les ans, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI ;

Vu le rapport d'activités « Chiffres clés 2020 », transmis en annexe de la note explicative de synthèse fournie avec la convocation à la présente séance ;

Aucune observation n'étant soulevée, le Conseil Communautaire DECIDE par :

- D'APPROUVER le rapport d'activités 2020 qui sera transmis à l'ensemble des maires du territoire afin de les aider à renforcer leur connaissance des actions, résultats et projets de la 2C2A
- DE PRENDRE ACTE qu'il sera également téléchargeable depuis le site internet de la collectivité.

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le

23 NOV. 2021

23 NOV. 2021

.../...Page2/2 Délibération DC2021-138

Le résultat du vote est le suivant :


89 voix POUR,

4 ABSTENTIONS : M. BESTEL Bernard, M. MINET Maxime, M. COLSON Pascal, Mme DION Valentine,

2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : M. MARCHAND Fabrice , M. BERTHELEMY Mathieu.

Pour copie conforme.

Le Président,


Benoît SINGLIT

